



Association Valloire Nature Et Avenir
Boite Postale no 8
73450 Valloire
Email : contact@vnea.net
Site Web : <http://www.vnea.net>

Valloire, le 5 Janvier 2019

Destinataire: Registre du PLU

Registre du PLU de Valloire
Mairie de Valloire
73450 Valloire

Lettre

Objet: dépôt n2 sur le registre du PLU

Pour compléter le dépôt fait le 27 Juin 2018, nous souhaitons rajouter dans le registre le résultat de l'enquête que nous avons réalisé par internet auprès de nos adhérents sur le nouveau PLU. (Celle-ci a permis de réunir 45 réponses de famille). Selon nous, les réponses obtenues montrent l'inquiétude de beaucoup de résidents secondaires qui ne se retrouvent pas dans l'évolution du nouveau PLU. Sans vouloir opposer habitants, résidents et touristes, nous pensons que ces réponses complètent utilement le spectre des convictions en présence. Nous espérons que le PLU pourra être réorienté sur des projets raisonnables, acceptables par tous, et allant dans sens de l'intérêt général pour Valloire.

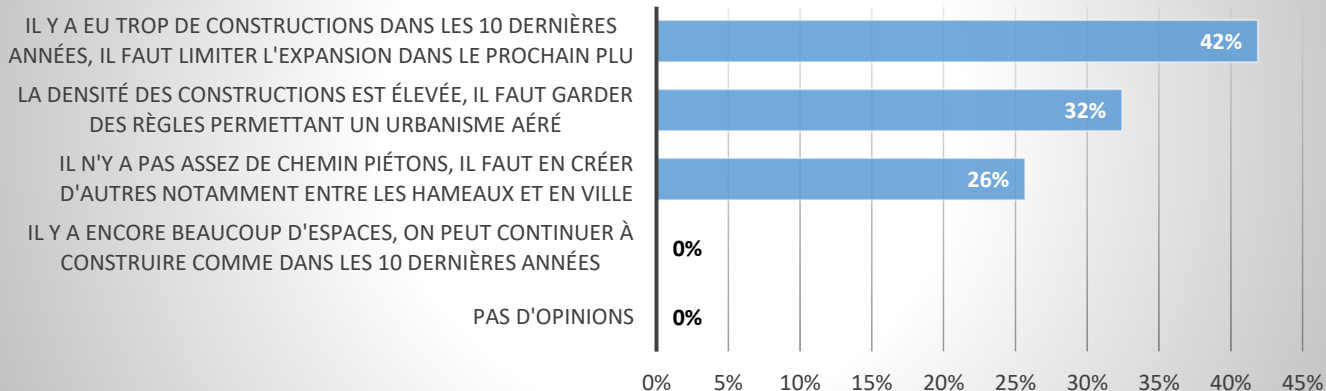
Cordialement
Regis de Poortere
Président de l'Association Valloire Nature Et Avenir

VNEA enquête 2018

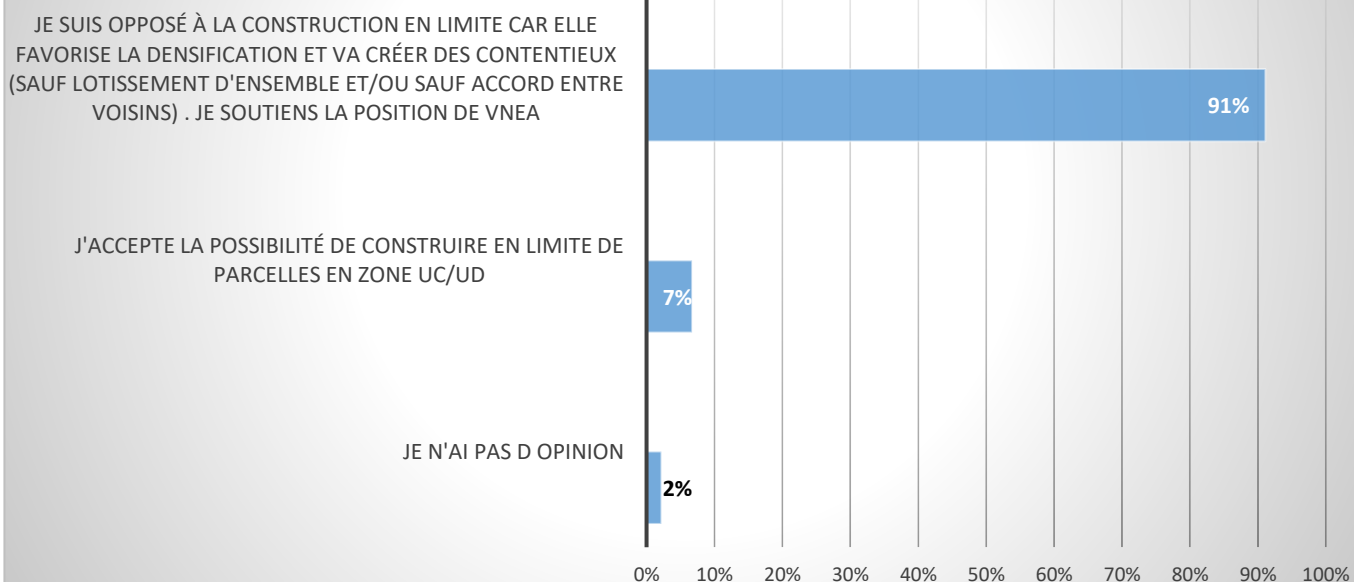
Bonjour, nous souhaitons connaître votre avis sur l'urbanisme à Valloire et savoir les positions que vous souhaitez que nous défendions sur les différents aspects du PLU . voir notre lettre no 64. Nous vous remercions pour le temps passé à remplir cette enquête.

Synthèse des 45 réponses de famille :

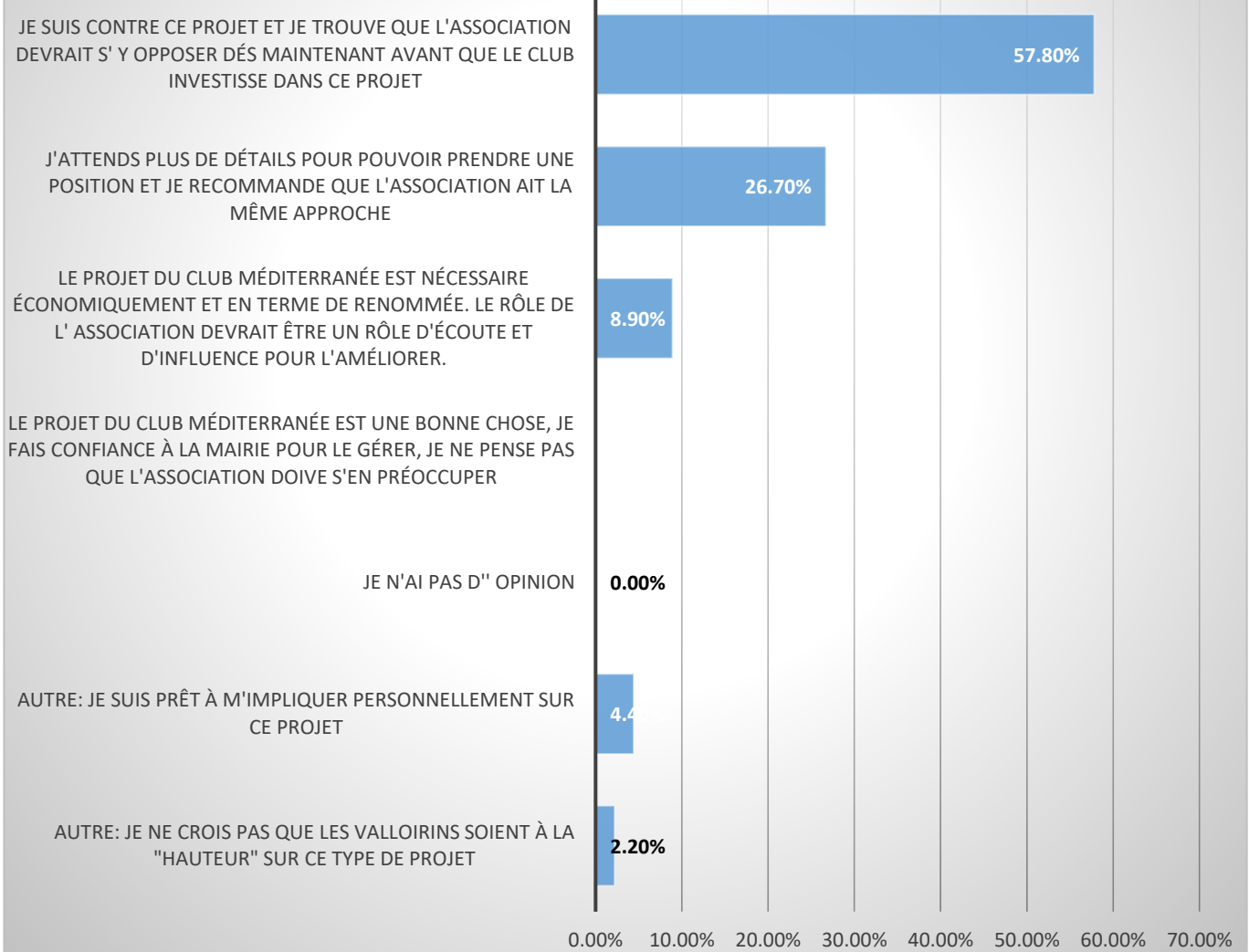
Question 1: L'urbanisme à Valloire, comment le souhaitez vous pour demain?



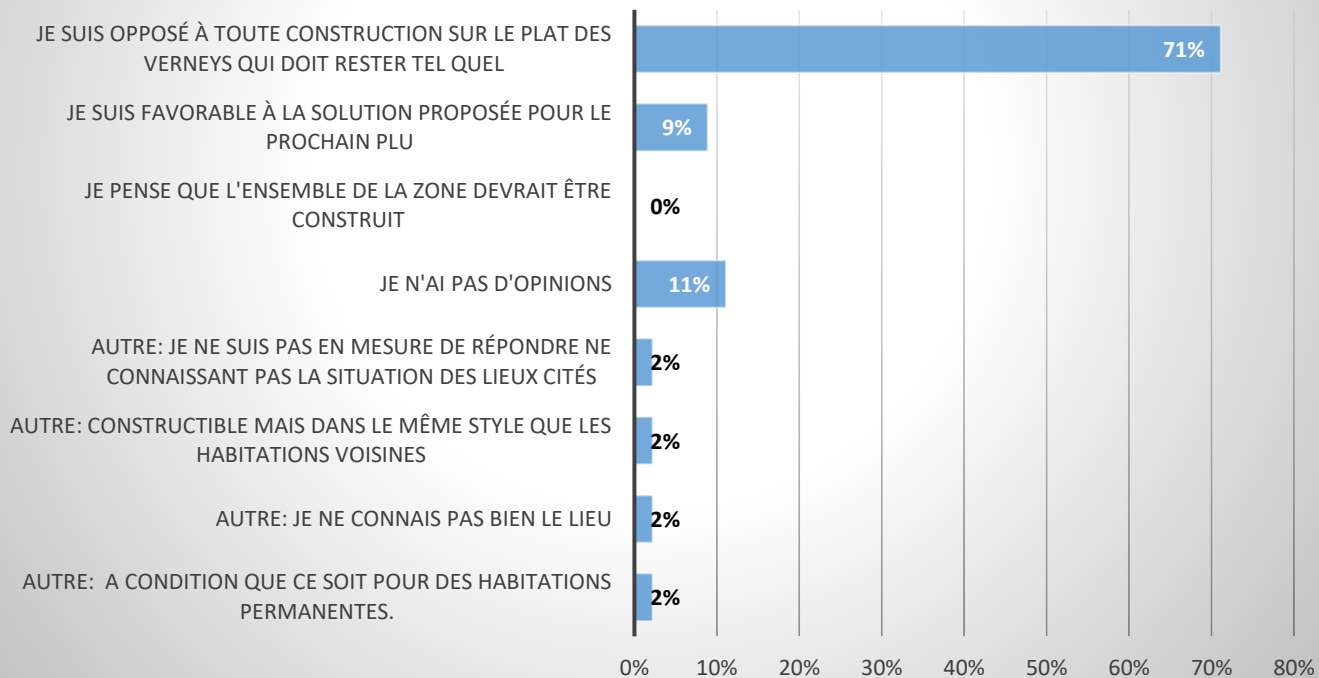
Question 2: Règlement du prochain PLU: Lors de la dernière réunion PLU, il a été dit que le prochain règlement permettrait la construction en limite de parcelles sur potentiellement toute la hauteur des bâtiments, sur les secteurs UC et UD.



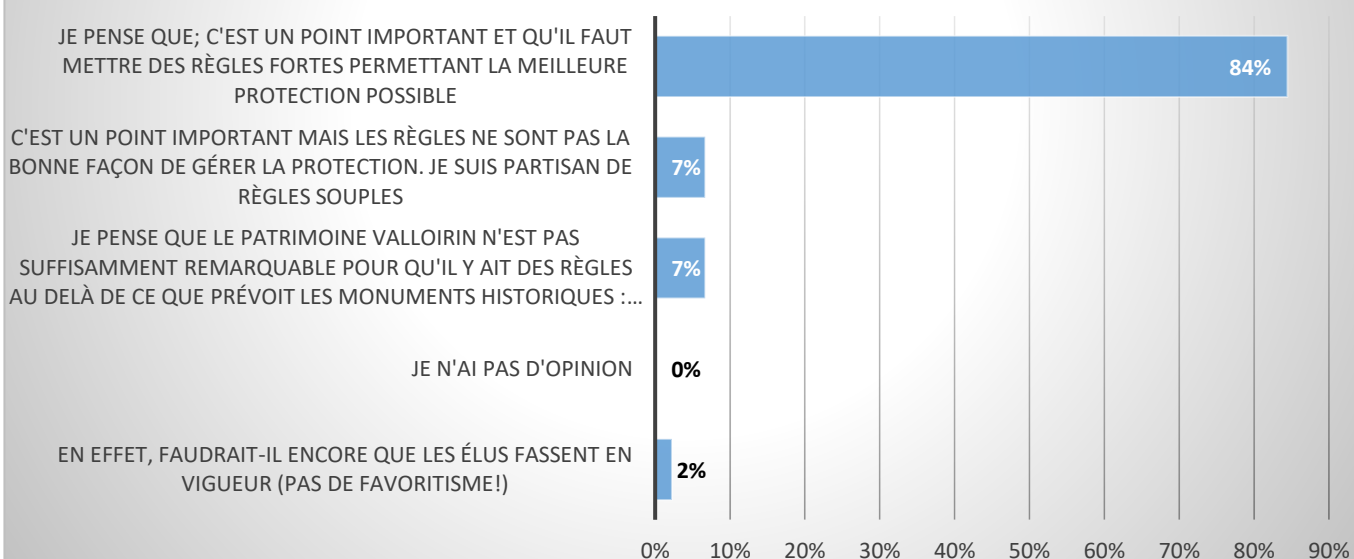
Question 3: Le projet du Club Méditerranée (1000 lits) est prévu aux Verneys. Il s'étendrait sur 4 ha à gauche du télésiège des Verneys dans une configuration similaire à celle des Charbonnières. Voir nos deux dernières lettres



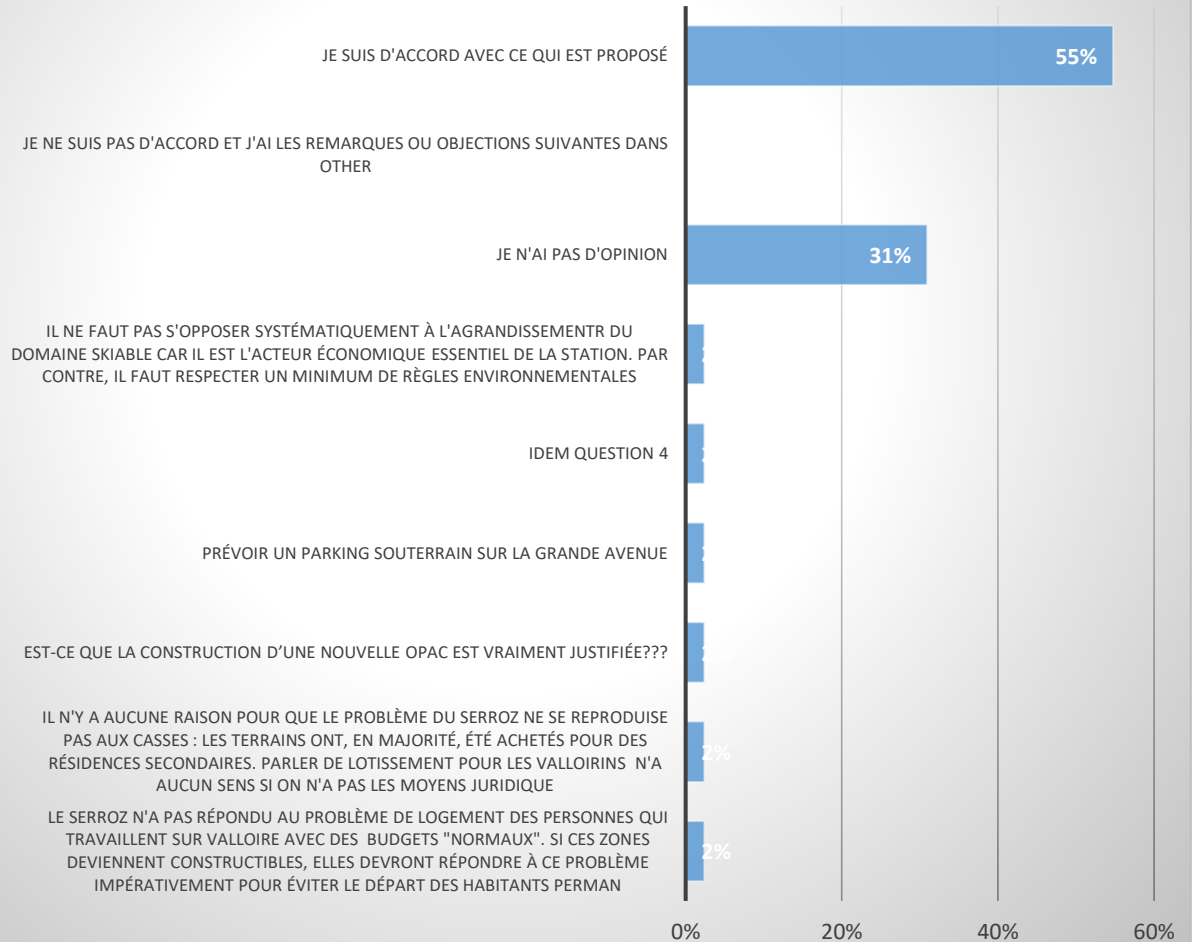
Question 4: Plat des Verneys: il est prévu que la zone centrale du téléski et sa piste attenante soient sanctuarisés. Par contre, les parcelles le long des chemins de la Soupière et du pré Malin deviendraient constructibles.



Question 5: Pour la Protection du patrimoine Valloirin, le PLU prévoit de créer des règles par une OAP patrimoniale, le but étant de protéger les maisons remarquables au niveau du volume et de l'aspect extérieur mais sans bloquer la rénovation intérieure



Question 6: Si vous avez des remarques sur les autres sujets abordés dans la dernière lettre no 64: Lotissement des Casses à la Ruaz, Lotissement Serroz2, logement OPAC, stationnement,...)



Question 7: Vous pouvez ajouter ici toutes remarques ou message d'ordre général sur l'urbanisme ou les activités de l'association (45 réponses. Les commentaires non liés à l'urbanisme ont été enlevés)

La tranquillité du hameau n'aura plus rien à voir. Le club aurait été mieux à l'entrée de Valloire !

la conservation d'espaces verts est nécessaire

Prévoir un chemin piétonnier le long du passage Viallet ce qui permettrait d'avoir un secteur sécurisé pour les piétons.

il faudrait limiter l'usage d'appareils motorisés sur les pistes piéton

Une urbanisation massive, en particulier l'implantation d'un Club Med, ferait perdre à Valloire un de ses atouts majeurs : Station Village familiale à taille humaine où il fait bon vivre. Des dégâts ont déjà eu lieu. VNEA doit continuer bec et ongle à défendre nos positions.

Nous n'avons pas de compétences particulières dans le domaine de l'urbanisme mais il nous semble qu'il y a suffisamment de lits vides en dehors de quelques semaines en février pour cesser de construire à tout va. Il semble qu'il y ait du travail à Valloire et nous sommes toujours très surpris de voir à quel point la station se préoccupe peu de loger dignement ceux qui souhaitent s'y loger quand ils ne sont pas "grands propriétaires", connaissant déjà le problème avec un de nos fils en tarentaise !

Il faut limiter les constructions et surtout interdire le Club Méditerranée

J'adhère depuis plusieurs années à l'association VNEA et j'approuve les mesures prises à Valloire. Il serait intéressant de rétablir les passages skieurs "Viallet"- clos des Etoiles et "hôtel patchwork"- clos des Etoiles - Bergers.

Nous considérons que Valloire et Les Verneys doivent se développer de manière harmonieuse et que l'ensemble soit suffisamment aéré.

Je suis inquiète de voir comme on construit de plus en plus. Est-ce vraiment nécessaire pour la vitalité de la station?

Trop de constructions les infrastructures ne suivent pas !

Important d'arrêter la construction envers et contre tout, méthode de ces 10 dernières années.

Embellir et optimiser par une qualité de vie au village plutôt que développer encore

Il faudrait mettre fin à l'urbanisation débridée dans le village et chercher l'harmonie, la propreté et l'élégance !

Dans un contexte de réchauffement climatique et de moindre engouement pour le ski de la part des jeunes générations, on ne peut pas envisager l'avenir à partir des modèles du passé : toujours plus de constructions, toujours plus de remontées mécaniques... Le rapport de la cour des comptes va dans ce sens. Ce sont les stations qui auront su préserver leurs atouts environnementaux et patrimoniaux qui seront le plus à même de tirer leur épingle du jeu. Lorsqu'on sait que des grandes stations comme Courchevel et Chamonix ont dit non au Club Med, on ne peut que s'interroger sur les avantages réels que son installation pourrait procurer à Valloire. En revanche ce qui est certain c'est que l'installation du Club Med dont chacun sait que les "resorts" n'ont pas une grande longévité, dénaturera définitivement le site des Verneys.

Arrêtons la fuite en avant (plus de logements > plus de remontées > plus de logements, etc.) . Par ailleurs, concernant les règles d'urbanisme, je préfère une densification des espaces déjà bâtis plutôt qu'un étalement constant des surfaces urbanisées, entraînant "mitage" de l'espace naturel et consommant sans cesse de nouvelles terres agricoles.

Au vu de l'évolution du climat, il ne faut pas tout miser sur les activités hivernales (et en particulier le ski) mais sur des activités proches de la nature pour les familles et pour différentes saisons.

Urbanisme: A mon avis, il faut un équilibre entre l'urbanisme de masse destiné aux vacanciers et un urbanisme dédié aux logements des personnes qui travaillent pour la station et qui ont besoin de se loger.

Trop de lits froids

Je suis absolument opposée à l'éventualité de construire en limite de propriété notamment dans les secteurs où des habitations sont déjà implantées: préjudice important pour les propriétaires en place, esthétique lamentable de constructions avec une façade entièrement borgne, problèmes de voisinages...

Il faudrait Rester a Valloire dans des projets de constructions de petits gabarits et garder le p'us possible d'espaces verts pour aérer le paysage.